



Nicolas DUPONT-AIGNAN

Député de l'Essonne
Maire d'Yerres
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération

Le 21 novembre 2011

Monsieur Jean-Louis BUTRÉ

Président
Fédération Environnement Durable
3 rue des Eaux
75016 PARIS

*NDA/CDK-GM 11.1121
Affaire suivie par Catherine DAKAD*

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre au sujet du prix de l'éolien, que vous assimilez, à juste titre, à un « racket fiscal ».

en effet, la filière éolienne a été abusivement encouragée par le Gouvernement et on fait payer aux contribuables, par le biais des exonérations d'impôt dont bénéficie l'éolien, des installations, dont nous savons qu'elles seront obsolètes dans 15 ans et qu'elles ne représentent pas une alternative suffisante à nos besoins d'énergie.

Certes, un certains nombre de PME se sont engouffrées dans ce créneau porteur et très médiatisé et on ne peut nier que des emplois ont été créés à cette occasion. Mais il faut se méfier des effets d'aubaine.

Hélas, à la réalité des chiffres que vous communiquez s'oppose le dogmatisme quasi religieux des fondamentalistes écologiques !

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous.

Nicolas DUPONT-AIGNAN